



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## dégâts des animaux

Question écrite n° 48938

### Texte de la question

M. Dominique Paillé demande à M. le secrétaire d'Etat au logement de lui indiquer sous quel délai les décrets d'application de la loi n° 99-471 du 8 juin 1999 tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles, contre les termites et autres insectes xylophages seront publiés et les mesures qui seront, dans ce cadre, arrêtées.

### Texte de la réponse

Les textes réglementaires relatifs à la lutte contre les termites et nécessaires à l'application de la loi n° 99-471 du 8 juin 1999 ont été publiés. Le décret n° 2000-613 du 3 juillet 2000 relatif à la protection des acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites a été publié au Journal officiel du 5 juillet 2000. Il précise les différentes formalités de déclaration de la présence des termites et de publicité des zones contaminées délimitées par arrêté préfectoral. Il fixe le contenu de l'état parasitaire et détermine les conditions du respect des injonctions faites par le maire ainsi que les sanctions prévues en cas d'infraction. L'arrêté du 10 août 2000 fixant le modèle de l'état parasitaire relatif à la présence des termites dans un immeuble a été publié au Journal officiel du 31 août 2000. Il appartient désormais aux préfets de délimiter les zones contaminées par les termites ou susceptibles de l'être à court terme et aux communes de définir des périmètres de lutte contre les infestations. Un deuxième décret prévoyant des règles de construction pour prévenir les infestations de termites et d'autres insectes xylophages dans les constructions neuves est à l'étude. Un accompagnement des dispositions réglementaires précitées, une circulaire et une brochure d'information sur les termites seront diffusées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48938

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 juillet 2000, page 4256

**Réponse publiée le :** 9 octobre 2000, page 5810